

COMMUNE DE JARNOSSE (LOIRE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2024/31

Nombre de Conseillers

En exercice : **10**

Présents : 10

Votants : 10

**L'an DEUX MILLE VINGT QUATRE
Le QUINZE OCTOBRE**

Le Conseil Municipal de la Commune de JARNOSSE

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LOMBARD, Maire

Date de convocation du C.M. : 08/10/2024

Présents : LOMBARD Jean-Marc, BORY Annie, ALIX Hervé, VAGINAY Valérie, VILLENEUVE Marlène, FOUILLAND Franck, DESMOUSSEAUX Chantal, Yannick FRANÇOIS, ALLOIN Dominique, DONNARS Jean.

Absents excusés : néant

Secrétaire : Jean DONNARS

Délibération publiée le 18/10 / 2024

TARIFS DE LOCATION DES SALLES COMMUNALES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de reconduire les tarifs de location de la salle des associations et de la salle des Tilleuls au **1^{er} janvier 2025** comme suit :

- Salle des associations :
Gratuité pour les associations
Gratuité pour un vin d'honneur à l'occasion d'un décès
Habitants et employés communaux : **55 €**
- Salle des Tilleuls :
Gratuité pour les associations
Gratuité pour un vin d'honneur à l'occasion d'un décès
Habitants et employés communaux : **45 €**

Les salles sont louées uniquement aux habitants et aux associations de la commune, et aux employés communaux, après acceptation du règlement.

Le produit des locations des salles communales est imputé au compte 7088 du budget en cours.

Tout pouvoir est donné à Monsieur le Maire pour l'application de cette décision.

Fait à JARNOSSE, le 15 octobre 2024

Le Maire,
Jean-Marc LOMBARD



Le Secrétaire de séance,
Jean DONNARS

